RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

FORMULAIRE

Faire une demande de chèque énergie par courrier

Permet aux personnes éligibles au chèque énergie en 2025, notamment selon leurs revenus, de le demander si elles ne l'ont pas reçu.

À noter

La demande peut être faite jusqu'au **28 février 2026**.

Réalisable aussi en ligne (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R74067)
Remplir le formulaire (https://chequeenergie.gouv.fr/uploads/Formulaire_CHEQ_25_e42dcb3c8c.pdf)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R74087/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Chèque énergie (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33667)

Émetteur du formulaire administratif : Ministère chargé du logement
Vérifié le 17 octobre 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)